



Nos lieux interdits

Réalisation : **Leïla Kilani**
 Production :
CDP-Ina-Socco Chico
 Film documentaire, 2008
 Durée : 1'48"

Beaucoup de sections s'intéresseront à ce film. Son sujet : au Maroc, de 2000 à 2004, les effets des travaux de l'instance «Equité et réconciliation» sur les survivants et les familles de disparus des bagne du roi Hassan II. Mise en place par son fils Mohamed VI, cette commission avait une quadruple mission : établir la vérité sur les violences commises par l'Etat, jusque là passées entièrement sous silence ; offrir réparation aux victimes et aux familles et assurer, le cas échéant, leur réintégration ; prévenir le retour d'événements analogues ; réconcilier la société marocaine. Les responsables de la répression n'ont pas été nommés ni jugés individuellement, telle fut la règle de cette commission extra-judiciaire.

Ce film – dédié à la mémoire de Driss Benzekri, à l'époque président de la commission – ne nous présente pas le récit historique de la répression mais mène, de son côté, son enquête auprès de la famille d'un syndicaliste inexplicablement disparu, d'un fils qui n'a pas eu le temps de connaître son jeune père, ou d'un vieux militant révolutionnaire rescapé. La plupart sont d'abord muets, comme pétrifiés. La parole et la mémoire reviennent lentement. Les vieilles femmes évoquent leur analphabétisme et leur ignorance, le silence absolu de leurs maris sur leurs activités, l'inutilité de remuer les cendres du passé, l'impossibilité de ressusciter les morts. Reviennent la peur qui régnait alors et assurait le silence, avec la honte très forte d'appartenir à une famille de réprouvés et l'incompréhension totale de ce qui se passait. Celui qui a été torturé dit que la torture ne se raconte pas. De multiples questions se posent : ne vaut-il pas mieux oublier ? Comment sortir

d'une identité de «fils de traître», vaincu d'avance dès sa naissance ? Quel sens reste-t-il à ces vies de survivants du bagne, dont les projets politiques ont échoué ? Leur révolte était-elle utile ?

Les enquêtes de la commission avancent mais elles sont difficiles, avec la mort de la plupart des témoins et le chaos qui règne dans les archives policières. La commission remet un rapport écrit le 6 janvier 2006. Elle reconnaît la culpabilité de l'Etat, réhabilite les militants assassinés, reste souvent ignorante des circonstances précises des disparitions, procède à des inhumations collectives et verse aux familles des indemnisations financières. Le fils ne verra pas le corps de son père, enfoui avec d'autres dans une fosse commune. Il ne pourra pas le ré-ensevelir. Il apprend comment les choses se passaient, il se rend à Tazamamat et voit la fosse le long du mur. La grand-mère apprend que son mari était rejeté du syndicat auquel il appartenait à cause de ses activités dissidentes.

«*Tu es un mort-vivant*», dit la nièce à son oncle ; mais il se met enfin à parler et réaffirme fièrement : «*J'ai été acteur*.» Ses engagements révolutionnaires sont intacts.

Entre scepticisme, espoirs, déceptions et travail de deuil, ces portraits sans manichéisme donnent vie à un épisode essentiel de l'histoire récente du Maroc, épisode à la fois stupéfiant et nécessairement imparfait. Les images, elles, nous mènent d'un univers à l'autre : intérieurs modestes, immeubles faiblement éclairés dans la nuit angoissante, et univers clair et lumineux de la modernité où se mène le travail de la commission. Entre l'épaisseur de la mémoire et la nécessité de l'histoire, la justice avance à tâtons.

Nicole Savy,
membre du Comité central
de la LDH et responsable
du groupe de travail «Egalité
femmes-hommes ;
les droits des femmes»

Lettre à Anna

Réalisation : **Eric Bergkraut**
 Production :
p.s.72 et zero one films
 Distribution : **Nour Films**
 Film documentaire, 2009
 Durée : 80'

Le 15 juillet 2009 : Natalia Estemirova, militante des droits de l'Homme en Tchétchénie, membre de Memorial, est enlevée à Grozny et assassinée, après des mois d'intimidation et de menaces de Ramzan Kadyrov, président tout-puissant du pays et homme lige du Kremlin.

Le 6 octobre 2006 : le monde a été bouleversé par l'assassinat de la journaliste Anna Politkovskaia. Mêmes commanditaires, mêmes objectifs : faire taire deux voix courageuses qui enquêtaient sans relâche sur la guerre, la torture, les exactions commises par un régime totalement corrompu. Et il y en a eu d'autres, comme l'avocat Markelov et l'ex-agent du KGB Litvinenko, irradié au polonium à Londres, en 2006.

Entre temps, l'oubli, l'indifférence et le rejet par l'opinion internationale, et l'impunité pour les vrais criminels, en sacrifiant pour la forme quelques exécutants subalternes. C'est la raison même de ce film : faire savoir, à travers le portrait d'Anna Politkovskaia, qu'il y aura un jour un tribunal pour juger vraiment ces crimes, parce que des gens comme elles ont recueilli et archivé à l'étranger des monceaux de preuves : témoignages, enquêtes, films dont les rares extraits qu'on voit ici sont terrifiants.

C'est un autre film que le réalisateur avait entrepris sur Anna, en 2003 et 2004. Mais sa mort a tout changé. Elle disait déjà, dans ces années-là, que c'était un miracle qu'elle fût encore en vie. Journaliste à *Novaya Gazeta*, le dernier organe de presse indépendant en Russie, Anna consacre sa vie à la recherche implacable de la justice et de la vérité. A partir du moment où elle commence à se rendre en